

C.F.T.C.

# Bulletin — C.F.T.C.

## du Militant

Fédération de la Métallurgie  
26, Rue de Montholon - PARIS-9<sup>e</sup>

Tél. : TRU 91-03

bi-mensuel

8 Février 1952

N° 16

### AUX MILITANTS

### ENCORE la même édition

**A**nouveau, Gouvernement et Patronat nous font entendre les mêmes couplets sur la "situation économique extrêmement grave", ou sur les difficultés de tous ordres qu'ont les entreprises pour s'approvisionner ou pour vendre.

Chaque fois que la classe ouvrière demande sa part de l'effort fourni, un peu plus de justice, ou un rétablissement de son pouvoir d'achat, c'est alors, et alors seulement que les difficultés paraissent s'amorcer. Or, la vie se poursuit à l'ancienne d'année, et non seulement quand les travailleurs réclament un peu plus de bien-être.

C'est quand nous parlons d'augmentations de salaires que l'on nous dit que cela provoquera des hausses de prix. L'expérience nous prouve que sans hausses de salaires, les prix montent quand même.

C'est quand nous parlons d'échelle mobile que l'on nous oppose l'inflation alors que l'absence de politique économique véritable développe chaque jour cette inflation.

C'est quand nous parlons de partage des fruits de la production, que l'on nous dit, il faut augmenter la productivité par un effort de rendement supplémentaire.

C'est quand tout le monde n'aspire qu'à la Paix, et notamment les peuples, que l'on parle de réarmement, et de plans de défense,

etc... etc...

Mais les plans de défense ne sont pas seulement des additions de divisions. C'est aussi une augmentation de charges improductives et inconsommables, qui sur le plan intérieur du pays, ne peut qu'accroître l'inflation.

Et l'expérience prouve que les bénéficiaires de l'inflation sont finalement les entrepreneurs, producteurs et intermédiaires de toute nature, et que les rentiers et la classe ouvrière en font seuls les frais.

Nos patrons ne tiennent pas à augmenter la productivité indispensable de leurs usines et à accroître les investissements, puisque les marges bénéficiaires sont liées, plus à une hausse des prix de vente qu'à une baisse des prix de revient.

Dans ces conditions, il est difficile de faire comprendre à des salariés, pris dans des propagandes contradictoires, que la situation actuelle n'est pas une machine à détruire les réformes sociales et à améliorer le sort des classes privilégiées.

Cette brève analyse de notre situation ne doit pas nous échapper quand nous expliquons pourquoi nous voulons l'échelle mobile.

La résolution du Bureau Fédéral que nous publions et que nous avons remise à "nos" (1) députés, prouve que nous ne croyons pas à l'échelle mobile en elle-même, et comme seule mesure propre à nous sauver de tous nos maux.

Si nous parlons de "salubrité" c'est à la fois sur le plan économique et comme un frein à l'inflation, mais aussi sur le plan social, pour que notre classe d'hommes ne soit pas à peu près seule à faire les frais de l'opération.

D'autant plus que l'inflation dont on nous rabat les oreilles va conduire à une désorganisation du système de production et de distribution de revenus. Et c'est pourquoi la résolution du Bureau Fédéral met l'accent en premier lieu sur la réforme fiscale.

Nous demandons des augmentations de salaires pour compenser les hausses de prix et l'échelle mobile pour essayer de maintenir un pouvoir d'achat déjà insuffisant, et sauver ce qui nous reste de moyens de vivre.

Dans l'action indispensable qu'en syndicalistes sérieux nous voulons mener aujourd'hui, nous n'oublierons pas de réfléchir.

Nous avons déjà parlé de choix à faire, et constatons que depuis quelques années, les milieux dirigeants et responsables de ce pays, et notamment les hommes politiques, ont fait une option : ils ont choisi les classes sociales, traditionnellement soucieuses de l'Ordre établi.

Et par là même, ils ont délibérément sacrifié la classe ouvrière.

Cela ne peut nous laisser sans réaction.

FAIS ATTENTION AUX DIVERS CCP DE LA FEDÉ

7814 00 — Caisse de Défense Professionnelle

1258 03 — Voix des Métaux

537 50 — { Bulletin du Militant  
Cotisation Exceptionnelle

# CE MOIS-CI

Le Bureau Fédéral élu par notre dernier Congrès, s'est réuni une fois encore, le 2 et le 3 Février; la situation générale avec toutes ses incidences syndicales a été étudiée.

## échelle mobile

Le sujet de l'heure qui intéresse tous nos Camarades. La discussion a permis de mettre au point la résolution suivante :

" Le Bureau Fédéral de la Métallurgie C.F.T.C., convoqué à PARIS les 2 et 3 Février 1952, après avoir examiné la situation générale et les propositions gouvernementales d'échelle mobile;

" - CONSIDERANT que toute hausse de prix - spéculative ou officielle - ne profite en définitive qu'aux titulaires de revenus variables et donc aux non-salariés : employeurs, commerçants, paysans, classe moyenne;

" - CONSIDERANT que les travailleurs, ayant un revenu fixe entièrement déclaré, sont les seuls à payer intégralement leurs impôts, et donc leur participation aux charges de l'Etat;

" - ESTIME que l'échelle mobile automatique et intégrale des salaires ne constitue qu'une mesure d'auto-défense qui, dans la situation présente, reste une mesure de salubrité économique, qui mettrait un frein à l'inflation.

" En conséquence :

" - DEMANDE au Parlement la confirmation du vote, déjà intervenu, du projet de loi COUTANT garantissant l'échelle mobile des salaires ayant pour base le budget-type établi par la Commission Supérieure des Conventions Collectives.

Ce texte dès le lundi 4 Février, a été porté à l'Assemblée Nationale à tous les présidents de groupe, et à chacun des 44 membres de la Commission du Travail qui étudiaient les divers projets d'échelle mobile.

Nous ne savons quel sera le résultat du vote de l'Assemblée, d'autant plus que la "question de confiance" a été posée.

En tout état de cause, et dans la situation présente, tenant compte notamment de l'absence de toute politique économique d'ensemble véritable, notre revendication reste le dernier paragraphe de la résolution : échelle mobile intégrale, suivant le projet de loi Coutant.

D'autre part, vous noterez deux points importants dans la résolution :

- 1) notre souci de voir enfin réalisée une réforme fiscale authentique tenant compte des revenus réels de toutes les classes, et non seulement de la classe ouvrière

.../...

2) maintien du rôle de la Commission Supérieure des Conventions Collectives. Cette dernière doit établir un budget-type : article 31 X de la loi du 11 Février 1950.

Enfin nous attirons votre attention sur un simple mot qui a son importance. Nous n'employons pas le mot stabilité, mais salubrité : "... reste une mesure de salubrité économique ... ", ce qui n'a pas la même signification. Attention à ceux qui recopieraient la résolution.

## salaires

Comme indiqué dans nos précédents bulletins, aux syndicats et aux militants, de nombreux Camarades nous ont indiqué avoir fait leur demande de commission paritaire. Tous ceux qui ne l'ont pas fait, doivent rembrayer les discussions. C'est très important.

Dans les pages suivantes vous trouverez quelques écarts et pourcentages d'indices de ces derniers mois, qui doivent vous aider.

De toute façon, nous ne fixons pas de chiffres d'augmentation, parce qu'honnêtement nous ne pouvons pas les fixer. Le Cartel de la région parisienne mené par F.O., a demandé 15%. La C.G.T. a repris évidemment le chiffre à son compte et le popularise (voir Humanité du 5 Février en particulier).

Pour notre part, nous pensons que les chiffres à demander aux patrons doivent être déterminés par chaque syndicat, en fonction :

- des salaires réels pratiqués et de leur méthode de calcul
- de l'écart existant actuellement entre les mini garantis et les salaires réels
- de l'écart qu'il y aura avec le nouveau mini garanti qui ne manquera pas d'être fixé.

D'autre part, nous pensons qu'il y aurait peut-être intérêt à ne discuter dans les commissions paritaires que des seuls mini, ce qui éviterait des décisions unilatérales et le décrochage avec les patrons. Ce qui permettrait éventuellement des accords plus intéressants, et l'intérêt renouvelé de l'action dans les entreprises avec tous les travailleurs, du fait que les salaires réels seraient discutés par usine.

Tout ceci est affaire d'appréciation locale; ce qui est valable dans un endroit ne l'étant pas nécessairement ailleurs. Quelle que soit la décision à prendre, elle appartient au syndicat, dont c'est le rôle et la responsabilité.

De toute façon il ne nous paraît pas opportun de signer sans nous tenir au courant de vos démarches, de vos difficultés, de vos résultats.

Pour sa part, la Fédération tentera une démarche auprès de l'Union des Industries Métallurgiques et Minières, à la fois sur le problème des salaires et des Conventions Collectives.

# UNITE D'ACTION

Une nouvelle fois nous avons à ouvrir cette rubrique. Les uns et les autres, nous connaissons la campagne d'unité lancée par la C.G.T. en septembre, et animée à tous les instants par les sujets les plus divers.

Comité d'action, sections syndicales uniques, conférences de Paris, de Vienne, de Moscou, assises diverses, hommage à Croizat, politique de guerre et de misère, mini garanti, échelle mobile, Tunisie, Indo-Chine, 12 Février, etc... Tout est bon. Il faut tout utiliser, et se servir même des positions syndicales pour les intégrer dans leur schéma de transformation de la société, au service de leur pensée et de leur action propre.

Nos Camarades de Lorient, métallos C.F.T.C., ont cru devoir publier une résolution qui, en certains points, touche directement à la politique pure. Immédiatement, l'Humanité assurait sa publicité. Et la semaine passée, "Le Peuple", organe officiel de la C.G.T. se servait de cela, par la plume d'H. Raynaud, pour tirer la leçon de l'événement.

Et d'inviter les travailleurs à "lire très attentivement la résolution" et à "la rapprocher de l'importante déclaration de la commission administrative de la CGT".

Et après le texte de nos Camarades, c'estait la leçon de technique et de méthode.

" Il est infiniment probable que les métallurgistes de Lorient, militants de la C.G.T., ont déjà su tirer toutes les conclusions qui s'imposent de cette similitude de position, et qu'ils ne vont pas manquer d'en profiter pour souder davantage une solide unité d'action dans les entreprises ... dans la bataille revendicative et contre la politique de misère et de guerre. S'ils ne l'ont déjà fait, ils le feront sans perdre de temps, car le temps presse".

Et d'ajouter plus loin :

" Il nous faut précipiter le rythme de l'unité d'action dans la lutte revendicative, obtenir que partout les positions communes se traduisent par des actions communes.

Et c'est ainsi qu'on sera capable " d'ouvrir la voie au changement décisif que veut le peuple de France ".

Ainsi donc, soyons persuadés et il suffit pour cela de lire chaque jour la presse cégéto-communiste, que chacune de nos positions et de nos actions sera utilisée. Quels qu'en soient le sens et la portée.

Répondre oui, c'est être syndicaliste logique et servir l'unité ouvrière, la paix etc... Répondre non, c'est être un ennemi de classe, et faire le jeu du patronat, des réactionnaires et du Gouvernement.

Nos camarades doivent être attentifs à tout cela, et ne prendre position qu'avec cela à l'esprit. Leur réaction ne doit pas être une réaction contre la C.G.T., ou contre F.O., mais une réaction pour la classe ouvrière. Une réaction d'hommes conscients et libres, qui agissent uniquement en syndicalistes.

.../...

Si dans certains cas, quelques-uns de nos Camarades se laissent rouler, et si d'autres camarades refusent systématiquement l'unité d'action par peur d'être roués, cela tient uniquement au manque de perspective des uns et des autres, au fait qu'ils ne savent pas intégrer l'action immédiate dans un plan plus vaste, qu'ils ne savent pas analyser une situation, et prendre position à partir de cette analyse. En résumé, parce qu'au départ, ils oublient la réflexion indispensable à toute action, ils manquent de formation. Et ce manque de formation, on ne peut le leur reprocher si on regarde de près l'histoire de tout le syndicalisme français.

La force de la C.G.T., d'une C.G.T. animée et contrôlée par le parti communiste, c'est un plan de transformation de la société; ce sont des cadres voulant et sachant ce qu'est un "changement décisif".

Soyons persuadés que la campagne d'unité et toutes les propositions d'unité, n'ont pas d'autre but pour la C.G.T. et le P.C., que de faire reprendre contact à leurs cadres et militants avec la masse, pour qu'ils soient seuls à posséder des cadres dans le mouvement ouvrier.

Cet effort de présence active dans la vie ouvrière se double d'un effort de formation qui consiste à persuader ces cadres, et par eux la masse des travailleurs, qu'ils sont seuls à posséder une analyse de la situation et la solution des problèmes.

Cela ne doit pas nous échapper, pas plus que leur volonté de transformation de la société, et les moyens à employer pour y parvenir. Et c'est cela qui nous oppose radicalement à la C.G.T.

Car le schéma que la C.G.T. possède, depuis les rapports de classe jusqu'à la suppression totale même de ces classes, qu'elle appelle leur liquidation - à tous les sens du terme - ne peut finir que dans un régime totalitaire. Et cela ne peut nous laisser indifférents.

Il n'est pas de réaction sentimentale qui puisse ou qui doive nous faire oublier cet aspect final, essentiel, de ce que sont et de ce que veulent les hommes de la C.G.T. Ils ne sont pas toute la classe ouvrière : ils ne doivent pas être les seuls à parler en son nom.

Pensons à cela, quand les nécessités de l'action syndicale nous font proposer ou accepter une indispensable unité d'action.

## AVIS IMPORTANT

A LA DEMANDE DE NOMBREUX CAMARADES, NOUS TENONS  
A PRÉCISER QUE LA FÉDÉRATION ET SES ORGANISATIONS  
OU MILITANTS NE S'URBIENT PARTICIPER AUX MANIFESTATIONS DE LA C.G.T. DU 12 FEVRIER

# VOIX DES METAUX

Dans quelques jours, le quatrième numéro de la Voix des Métaux sortira.

Le numéro 3 a plu, nous avons reçu de nos camarades de nombreuses marques de satisfaction. Nous nous efforcerons de faire encore mieux pour le prochain numéro. C'est un bon début. Mais il faut tenir la cadence et pour cela,

## IL NOUS FAUT CONNAITRE TES CRITIQUES ET TES SUGGESTIONS

Nous voudrions également savoir combien tu désires vendre de Voix des Métaux dans ta boîte.

Nous voulons recevoir aussi de toi des compte-rendus de la voix de ton entreprise et les résultats obtenus, aussi souvent que possible.

LA VOIX DES METAUX, JOURNAL DES METALLOS  
FAIT PAR DES METALLOS  
DOIT ETRE DANS TOUTES NOS USINES  
PARTICIPE ACTIVEMENT A SA DIFFUSION

Le premier objectif : un numéro à chaque adhérent.

### BULLETIN DE COLLADE

NOM \_\_\_\_\_ Prénoms \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Syndicat ou section d'entreprise \_\_\_\_\_

désire recevoir ... exemplaires de la Voix des Métaux,  
en envoi groupé.

Lieu de réception le plus pratique (gare, domicile, entreprise ...)

Adresse

Règlement par C.C.P., dès réception au 1258-03 PARIS

Le \_\_\_\_\_

Signature

BULLETIN AUX MILITANTSAUX ABONNES

Notre campagne d'abonnements au Bulletin du Militant bat son plein.

C'est un succès que nous vous devons et pourtant, nous vous demandons encore plus. Expliquez à ceux qui ne sont pas encore abonnés pourquoi le Congrès et la Fédération vous demandent cette participation aux frais d'envoi du Bulletin.

Devant l'importance des hausses depuis un an :

200% sur le papier  
118% sur les stencils  
32% sur l'encore  
50% sur les expéditions,

nous allions être obligés, sans votre aide, de réduire nos envois.

Qu'en serait-il résulté ?

- Nos militants ne recevraient plus d'informations, plus de consignes.
- Les renseignements qu'ils pourraient avoir sur les salaires, les accords, les discussions de Conventions Collectives, ils n'en connaîtraient plus la source.
- Le lien qui relie les Militants et la Fédération n'existerait plus. Dites tout cela autour de vous, dites-le surtout à ceux qui recevaient le bulletin et qui, après ce dernier numéro, ne le recevront plus s'ils ne s'abonnent pas.

Faites un effort pour convaincre le plus possible de vos copains de la nécessité d'unir nos efforts.

Faites-leur remplir le bulletin d'abonnement qui est joint à leur numéro.

Nota.- Etant donné le petit nombre de bulletins édités depuis le Congrès, ceux qui ont souscrit un abonnement depuis septembre, continueront à être servis jusqu'au 31 Décembre 1952.

paye régulièrement tes cotisations

VERSEMENT AU COMPTE C.F.T.C., 26 rue de Montholon

CCP PARIS 288 58